

Il existe d'ores et déjà un chemin de randonnée sur la commune, le chemin du Coin Carré partant du centre ville (place de la Mairie) et se prolongeant vers le parcours de santé pour une promenade d'environ 1h15 pour parcourir 5km.

En collaboration avec le Conseil Général, les propriétaires, les riverains et les associations, la commission "Vie sportive et loisirs" travaille sur de futurs projets dans les villages/hameaux de La Rigaudais, le Coin d'Errun, le Perron, Maca, Sem, la Grée, les Fougères et les Brouzils.



Conception et Impression : Service Communication Ville de Donges



**Chemin
des Villages**
Revin • La Guesne • Er



Chemin de Randonnée

Découvrez votre commune sur un sentier d'une douzaine de kilomètres...



Le développement des circuits de randonnée sur la commune répond à une attente de nombreux Dongois coutumiers des balades et footing. Ce chemin a été inauguré le **28 mai 2011**.

Départ Salle communale de Revin (A)

Prendre la direction Montoir par la rue des marais, emprunter la rue de La Bernais en face de la mare et continuer jusqu'au bout, où vous retrouverez le **"chemin des villages"**.

Prendre ce chemin sur la droite et continuer jusqu'à La Guesne.

Sur votre gauche **vue sur la Brière et le pont de St Nazaire (B)**.

En arrivant à La Guesne, **attention il vous faudra traverser le C.D.4**, route à grande circulation et rejoindre 20m après le Bar, le chemin de la compagnie.

Sur votre gauche vous retrouvez **Le Brivet (C)**, limite de notre commune et sur un arbre se trouve un **nid de cigognes (C)** habité depuis 2002.

La route traverse le **marais**, puis par un chemin vous arrivez à La Gautrais, dernier village de la commune de Crossac.

Vous apercevez ensuite le **château d'ER** que vous contournez pour arriver au four du village.

Avant le **passage à niveau** prendre le chemin sur votre droite, il longe la voie ferrée sur 2km, vous passez à la butte du Bois aux moines puis remontez sur le pont de la voie ferrée avant de redescendre aussitôt sur le chemin de La Brousse.

A son extrémité vous traversez à nouveau le C.D. 4 (*Attention!*) puis marchez le long de celui-ci, avant de bifurquer à gauche pour passer à côté de la **carrière de La Maison Noulet (E)**.

Ensuite suivre le balisage qui vous emmène à travers chemins et champs pour déboucher sur la route de Montoir. Bifurquer à droite pour rejoindre le point de départ par la rue des marais

